

---

# WALCOURT

## *Opération de Développement Rural*

### Compte-rendu de la 11<sup>ème</sup> séance de la CLDR

Salle communale de Thy-le-Château | 20 février 2025

---

**Présents : voir annexe 1**

**Principaux acronymes :**

AWaP	Agence Wallonne du Patrimoine
CF	Convention-Faisabilité
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
CP	Certificat de Patrimoine
CRMSF	Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PMR	Personne à Mobilité Réduite
SPW - ARNE	Service Public de Wallonie - Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement

<b>Accueil</b>
----------------

Les membres sont accueillis par Mme DOCQ, la nouvelle présidente de la CLDR. Elle remercie les citoyens et Mme LECLERCQ pour leur implication importante dans l'élaboration du PCDR. Elle propose ensuite un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

<b>Approbation du PV de la réunion du 01 juillet 2025</b>
---

Les membres de la CLDR ayant reçu le compte-rendu de la 11<sup>ème</sup> réunion par voie de mail approuvent le document. Un citoyen se demande si la stabilité de la tour due pourrait être impactée par des dépôts sanitaires au pied de celle-ci. La Commune signale que le bureau d'études a vérifié et qu'il n'y aurait pas de soucis de stabilité.

Aucune autre remarque n'est formulée sur ce PV qui sera mis en ligne sur le site dédié à l'ODR de la Ville de Walcourt : <https://www.pcdr-walcourt.info/>

## Evolution de la composition de la CLDR

La composition de la CLDR a été revue en application de l'article 7 du ROI qui stipule :

*(...)Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel,*

- *La Présidente interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé(s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée à la Présidente dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective ;*
- *Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office ; (...)*

Au total, 26 membres non élus respectent les prescrits de cet article et restent donc membres de la CLDR, les autres sont jugés démissionnaires.

Concernant le « quart communal », celui-ci a été revu suite aux dernières élections communales. Les nouveaux élus à rejoindre la Commission sont : Mme DOCQ Cindy, Présidente, Mme PAQUET Laurence, M. Florian LEPINNE et M. REVERS Léon. Certains membres élus sont restés membres de la CLDR : Mme LECLERCQ Nathalie, Mme POULIN Christine, Mme MASSET Bénédicte et M. CHINTINNE Thierry.

Au total, la nouvelle CLDR comporte 34 membres. Cette composition sera validée par le Conseil communal du 24 février prochain.

Un participant fait savoir qu'il aurait été intéressant que l'échevin de l'aménagement du territoire soit membre de la CLDR. Mme DOCQ lui indique que les échanges sont nombreux au sein du collège et que ledit échevin sera tenu informé des travaux de la Commission. Tout sera fait en fait en symbiose.

Un membre se demande si tous les villages de l'entité sont encore représentés dans la CLDR. Il est rappelé qu'avec l'ancienne CLDR, cela n'était déjà pas le cas car deux villages n'étaient pas représentés : Clermont et Rognée.

Un membre s'interroge sur l'opportunité de lancer un appel à candidatures pour permettre à des nouvelles personnes de rejoindre la CLDR. La Commune précise que la composition de la CLDR est actuellement conforme. Un appel pourrait être lancé ultérieurement en fonction des besoins. Toute personne intéressée de rejoindre la CLDR peut poser sa candidature spontanée auprès de l'ADL ou des agents de la FRW voire via le site dédié à l'ODR.

Afin que tous les membres soient informés du fonctionnement de la CLDR, la dernière version du ROI de la Commission sera transmise à l'ensemble des membres avec le PV de la réunion.

La FRW précise que la Commune est tenue d'envoyer chaque année le rapport annuel de la précédente Opération de Développement Rural, et ce avant le 31 mars. Ce rapport doit être approuvé par la CLDR et le Conseil communal.

Ce rapport comprend un état des lieux des projets en cours, un bilan des projets réalisés et les activités de la CLDR durant l'année écoulée.

Les activités de la CLDR durant l'année sont d'abord présentées, à savoir les deux réunions organisées (22/02 et 01/07).

La FRW passe ensuite en revue les réflexions sur l'ODR, partie importante du rapport annuel. Dans cette partie, sont expliqués :

- L'évolution de la composition de la CLDR (cf. ci-dessus) ;
- L'initiation de la 1<sup>ère</sup> demande de Convention-Faisabilité avec l'implication de la CLDR ;
- Les projets sur lesquels la CLDR pourrait travailler en 2025 :
  - Définition d'un nouveau périmètre pour le projet d'aménagement du centre de Fraire (phasage des travaux, réduction du périmètre pour arriver à un projet soutenable financièrement),
  - Localiser et définir les aménagements d'aires de jeux dans les villages. A ce sujet, la Commune signale que deux projets avaient été lancés par la Commune mais n'ont pu aboutir car les permis d'urbanisme ont été refusés par la Région wallonne.

A Walcourt, le rapport annuel comprend des projets issus du premier PCDR, mais aussi les projets inscrits dans le deuxième PCDR.

Les avancées pour les projets issus du 1<sup>er</sup> PCDR sont dans un premier temps présentées :

- **Salle le Palace à Laneffe** : IGRETEC est en train d'analyser les offres reçues pour la finalisation des travaux. Deux lots sont prévus : l'un pour les finitions, l'autre pour les techniques de sécurisation du bâtiment (intrusion).
- **La Création d'une maison des associations dans la Maison Solbreux** : l'avant-projet avait été approuvé par la CLDR le 01/07/2024, et ensuite par la Commune le 19/09/2024. Le 11 octobre 2024 s'est tenu la réunion du Comité d'Accompagnement sur l'avant-projet (avec le bureau d'études, le SPW-ARNE, la Ville et la FRW) et dans la foulée de celle-ci, un avenant à la convention a été envoyé à la Commune (avenant financier de 72.424€ et un avenant temporel de 18 mois pour la mise en adjudication des travaux à la signature de l'avenant par la Ministre). Cet avenant a été approuvé par le Conseil communal le 25 novembre 2024 et est en attente de la signature de la Ministre. La Commune précise que le bureau d'études a déjà avancé dans l'élaboration du projet et du cahier de charges pour les travaux. Par ailleurs, un marché pour la démolition des parties intérieures du bâtiment a été lancé et les travaux débiteront le 15 mars prochain.

Les avancées pour les projets issus du 2<sup>ème</sup> PCDR sont ensuite présentées :

- **Aménagement de la Place de Gourdinne** : une réunion de coordination avec le SPW-ARNE a eu lieu le 5 juin 2024, à l'issue de laquelle un projet de convention-faisabilité a

été envoyé à la Commune, qui l'a approuvé lors de son Conseil communal du 27 août 2024. Le projet de convention a été soumis à la session d'approbation de la Ministre en automne mais n'a pas été validé par cette dernière. La demande de convention sera donc réintroduite automatiquement à la prochaine session d'approbation pour laquelle les nouveaux dossiers doivent être introduits pour le 15 mars prochain au plus tard. Plusieurs membres se questionnent par rapport à la justification de ce refus pour savoir dans quelle mesure le projet pourrait être retravaillé. Il est précisé que la Région n'a pas envoyé de justificatif, ni de courrier à la Commune l'informant de ce refus. La Région dispose d'une enveloppe annuelle fermée consacrée au Développement Rural et nombreuses sont les demandes de la part des Communes. Plusieurs membres se demandent s'il ne serait pas opportun d'introduire d'autres projets dans le « circuit » des approbations par la Ministre afin de maximiser les chances de voir un projet se concrétiser.

- **Aménagement de la future réserve naturelles des Quairelles** : la Commune a entrepris les démarches pour agrandir le périmètre de la réserve naturelle et en donner la gestion au SPW-ARNE (DNF). Les procédures administratives sont toujours en cours au niveau de la Région wallonne. La fiche-projet du PCDR prévoit l'aménagement de panneaux didactiques aux abords de celle-ci mais il est compliqué d'avancer sur ce projet sans la reconnaissance officielle de l'entièreté de la réserve naturelle.
- **Sécurisation des cœurs de villages** : plusieurs travaux ont été menés, notamment l'installation d'un casse-vitesse à Clermont, des trottoirs au Lumsonry, des panneaux de priorité de droite replacés, des marquages au sol aux abords des écoles.
- **Augmentation du nombre de haies et de vergers** : la Commune poursuit la plantation de haies sur le territoire communal, via notamment la manne financière reçue dans le cadre du droit de tirage « ligneux » lancé par la Ministre TELLIER. Deux agriculteurs ont marqué leurs accords pour la plantation de haies en bordures de leurs parcelles agricoles.
- **Installation de services au sein de la gare de Walcourt** : un tiers-lieu est en train de se mettre en place au rez-de-chaussée de la gare (épicerie solidaire, donnerie, buvette) en plus des colis solidaires distribués par l'asbl *Bethléem*. Un membre s'interroge sur l'état d'avancement des projets aux abords de la gare. Il est rappelé qu'il est prévu de rénover le Pont du Jardinnet, de réaménager la gare des bus pour sécuriser les cheminements piétons, et de prévoir un sens circulatoire via la rue de la Station (via PIC et PIMACI).
- **Réaménagement du site de la Truite d'Or** : le BEP poursuit son étude du site, une partie de la zone a été reconnus en SAR (Site à Réaménager) par la Région wallonne, ce qui permettra par la suite de prétendre à des subsides. Une procédure d'expropriation est également en cours avec le propriétaire de l'ancien abattoir mais pour l'instant quelques blocages sont constatés.
- **Aménagement de parkings de covoiturage** : La Commune a participé à une réunion avec les partenaires du projet « Cross4Mobility », projet européen transfrontalier pour l'installation d'aires de covoiturage sur l'axe Charleville-Mézières-Charleroi. Il est proposé de créer deux aires de covoiturage sur l'entité : à Somzée et à Fraire mais les localisations choisies par les porteurs du projet sont jugées non adéquates (centres de village). La Commune va travailler avec Mobilesem pour redéfinir ces localisations. A priori, à Somzée, le terrain envisagé dans le cadre d'une étude avec le BEP (à proximité de l'ancien Delhaize) serait plus opportun. A Fraire, l'espace sous le pylône (croisement N932/N5) serait la meilleure solution.

Un membre se demande si ces projets d'aires de covoiturage ne vont pas à l'encontre du projet de « Trident ». Les aires de covoiturage qui seront proposées seront disposées près de la future E420 et facilement accessibles depuis celle-ci. Il est précisé que le projet de « Trident » avait été gelé par l'ancien Gouvernement wallon et qu'on ne connaît pas les intentions du nouveau Gouvernement wallon par rapport à ce projet. La Région wallonne poursuit les travaux de mise à gabarit autoroutier jusque Somzée. A partir du lieu-dit « Ma Campagne » jusque Couillet, il est toujours prévu d'aménager un boulevard urbain, ce qui va évidemment poser des soucis. Entre Somzée et « Ma Campagne », c'est actuellement le flou le plus complet, or des commerces continuent de s'y installer en bordure immédiate de la N5. Cette problématique n'avait pas bien été étudiée dans le Plan de Mobilité de Charleroi Métropole.

- **Réalisation d'un cadastre du patrimoine immobilier et naturel de la Commune** : pas d'évolutions dans ce projet. Un membre signale la diffusion de deux fascicules sur le Petit Patrimoine de la Commune. Ces fascicules ont été établis par l'Office du Tourisme.
- **Aménagement et sécurisation des traversées des routes régionales** : aucuns travaux n'ont été effectués dans la Commune par la Région wallonne. Les futurs aménagements, toujours en cours d'étude, de la N5 en E420 permettront de réduire les soucis.
- **Mise en place d'actions pour tisser du lien entre agriculteurs, consommateurs et citoyens** : une charte est en train d'être élaborée pour les plantations entre les champs et les voiries communales.
- **Création de logements pour les aînés** : il est rappelé le projet en cours sur le site Verlaine dans le centre qui permettra à terme d'augmenter l'offre en logements pour les aînés.

A l'issue de cet état d'avancement des projets, la FRW passe en revue les propositions de projets que la Commune souhaite mettre en œuvre dans les 3 années, via des financements issus du Développement Rural :

- Réaménagement de la Place de Gourdinne : en 2025.
- Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci : en 2026 → il s'agit d'un plus petit projet (100.000€).
- Aménagement d'une Maison rurale à Clermont : les actes seront bientôt signés pour que le bâtiment revienne dans le giron communal. Un membre signale qu'il faudrait connaître les besoins des habitants de Clermont. Ce travail devra effectivement être réalisé, d'autant plus que la CLDR ne comporte pas de membre issu de ce village.

La FRW précise que ces propositions sont des intentions non figées et qu'elles pourront évoluer en fonction des opportunités. Elles seront précisées chaque année, lors du rapport annuel.

## Divers

Des projets et actions menées par la Commune en dehors du PCDR, sont passées en revue :

- Schéma de Développement Communal (SDC) : le marché d'auteur de projet a été attribué au bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M. Il s'agira d'affiner et modifier certaines centralités définies par le Schéma de Développement Territorial (SDT) de la Région. Le SDC permet aussi d'avoir une vision de l'aménagement du territoire et donc du développement du territoire pour les 20 prochaines années. Ceci est d'autant plus important que le SDT s'inscrit dans la volonté européenne du *Stop béton d'ici 2050* : seules les centralités pourront d'avantage être urbanisées. Pour l'instant, le SDT identifie 4 centralités dans la Commune : Walcourt, Berzée, Yves-Gomezée et Somzée. La CLDR pourrait être amenée à être consultée lors de l'élaboration de ce schéma.
- Un agent POLLEC a été recruté à la Commune. Celui-ci sera en charge de mettre en œuvre le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable Communal (PAEDC). Ce plan vise à réduire les émissions de gaz à effets de serre et mettre en place des mesures en faveur du développement des énergies renouvelables.
- Les travaux en cours à l'Hôtel de Ville.
- La finalisation des travaux des logements publics situé à la ruelle du Coq. Ces travaux sont réalisés par le Foyer de la Haute Sambre.
- Le challenge Patrimoine dans lequel la restauration du jubé de la basilique y a été inscrit. Les gagnants seront connus le 26/02/2025.
- Un membre signale qu'il a trouvé des livres historiques sur la commune et demande si des historiens de la Commune seraient intéressés par ces documents. Le responsable de l'Office du Tourisme serait intéressé ; il est proposé de lui transmettre les livres.
- Un membre se demande quel sera le planning des réunions de la CLDR en 2025. Celui-ci n'est pas encore connu mais une réunion sera probablement programmée avant les vacances d'été, l'idée étant de programmer des réunions avec un ordre du jour intéressant.

A l'issue de ces échanges, Madame DOCQ clôture la séance en remerciant les membres de la CLDR.

Pour le Bureau Régional ESEM  
de la Fondation Rurale de Wallonie

Xavier PAULY – Amandine SENTÉ  
Agents de Développement

**Fondation Rurale de Wallonie**  
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse  
Xavier PAULY - Amandine SENTÉ  
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville  
Tél 071 66 01 90  
[x.pauly@frw.be](mailto:x.pauly@frw.be) ou [a.sente@frw.be](mailto:a.sente@frw.be)

## Annexe 1 : Participants

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
BAILEY	Sam		P
BOLLE	Jean-Nicolas		P
BRASSART	Benoît		P
CHINTINNE	Thierry	x	
COLLE	Rudy		P
COUVREUR	Nathalie		E
DARDENNE	Aurélie		E
DECOUVREUR	Christian		P
DEMILY	Hugues		P
DERMIENCE	Ferdi		P
DOCQ	Cindy	x	P
DRUSZCZ	Patricia		
DUPUIS	Fabienne		E
FRANC	Lionel		P
GERAIN	Claude		
GERIN	Philippe		
HENDSCHEL	Cécile		P
HENDSCHEL	Aurélie		P
JOUNIAUX	Valérie		
JOUNIAUX	Jacky		E
LAPÔTRE	Sabine		
LECLERCQ	Nathalie	x	E
LEPINNE	Florian	x	P
LORENT	Philippe		P
MASSET	Bénédicte	x	P
MATHOT	Michel		
MOLLET	Béatrice		P
PAQUET	Laurence	x	E
POULIN	Christine	x	P
REVERS	Léon	x	
ROCHET	Bernadette		P
SELVAIS	Bernadette		E
STIEVENART	Baudouin		P
WATTELET	Pascale		

Ainsi que :

- M. Olivier LOSSEAU, agent relais de la Commune
- M. Xavier PAULY, Agent de Développement de la FRW
- Mme Amandine SENTE, Agent de Développement de la FRW